



Télécharger les données au format tableur

recensement  
agricole  
2010

## Premières tendances

*L'agriculture ultramarine mobilise 34 200 emplois à temps plein sur les départements des Antilles, de la Guyane et de La Réunion et 13 400 à Mayotte. Elle se déploie sur 24 800 exploitations dans les quatre départements et 15 700 à Mayotte. Elle compte toujours de nombreuses petites unités en Guadeloupe et à La Réunion. La concentration des terres est la plus forte à la Martinique. En Guyane, le nombre de petites exploitations vivrières grandit au rythme de la croissance démographique notamment à l'intérieur des terres et le long des fleuves.*

## Des emplois agricoles surtout familiaux

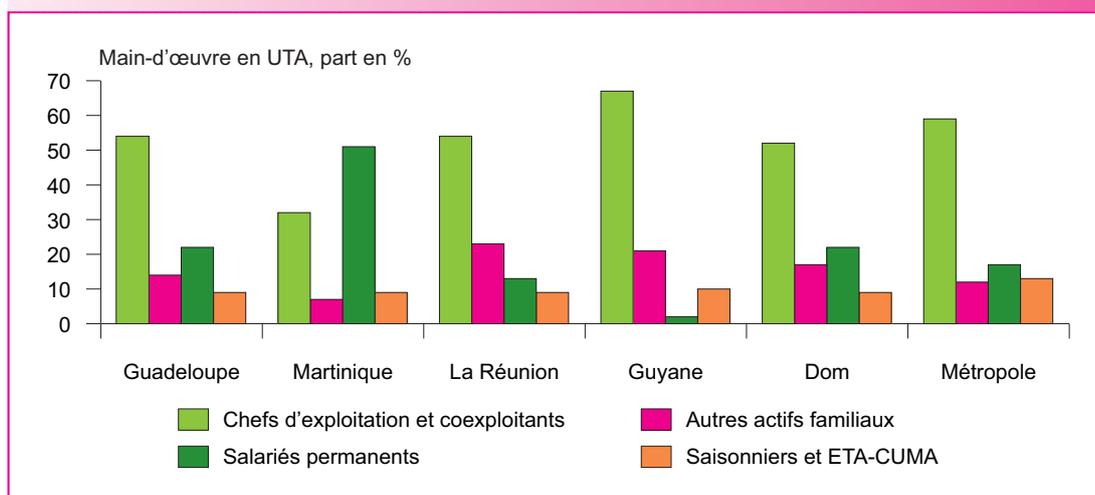
En 2010, 37 900 personnes participent aux travaux quotidiens dans les exploitations agricoles de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion. Pilier de cette main-d'œuvre, les chefs d'exploitation et coexploitants constituent la moitié des actifs permanents, les autres actifs familiaux 30 % et les salariés non familiaux 20 %. Depuis 2000, les effectifs de cette dernière catégorie ont fondu de moitié soit en moyenne annuelle de - 7 %. Dans le même temps, la population active familiale baissait à un rythme annuel de - 4 %, mouvement accompagnant la disparition de presque 4 exploitations sur 10. En 2010, 19 210 exploitants dirigent 18 780 exploitations aux Antilles et à La Réunion.

À ces actifs permanents, s'associent occasionnellement 20 400 salariés saisonniers. Le recours à cette main-d'œuvre a progressé à un rythme annuel de + 1 % par an. Ces travailleurs saisonniers sont embauchés en moyenne pendant 25 jours par an contre 14 en 2000. Les recours aux entreprises de travaux agricoles (ETA) et aux coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) restent très marginaux.

### Les exploitants : un emploi à plein temps sur deux

Globalement, sur les 3 îles, l'emploi agricole occupe 27 360 unités de travail annuel (UTA), soit l'équivalent

### La prédominance des salariés permanents, une spécificité de la Martinique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

d'autant de personnes travaillant annuellement à plein temps. Il se distribue en 17 510 actifs familiaux dont 13 180 exploitants et coexploitants, 7 320 salariés permanents et 2 530 travailleurs saisonniers ou salariés d'ETA ou de CUMA. La population agricole familiale représente 64 % de la force de travail totale (48 % pour les chefs et coexploitants) contre 62 % en 2000. Principale force de travail, les chefs d'exploitation et coexploitants ont perdu 3 emplois sur 10 au cours de la décennie.

### Recours accru aux salariés saisonniers

Le salariat permanent fournit 27 % de la force de travail, soit 6 points de moins qu'en 2000. Le salariat saisonnier progresse de 500 emplois et représente presque 10 % de la force de travail totale, presque 2 fois plus qu'au dernier recensement.

Au total, annuellement, l'agriculture des Antilles et de La Réunion perd depuis 10 ans 1 040 emplois à temps plein, 590 familiaux, 500 salariés permanents, compensé très partiellement par 50 nouvelles embauches saisonnières ou en entreprises. Une exploitation sur 10 emploie des salariés permanents, 7 800 personnes au total et 3 exploitations sur 10 recourent à des saisonniers ou à des

entreprises. La productivité du travail a augmenté : la mise en valeur de 10 hectares mobilise 2,7 UTA en 2010 contre 3,2 en 2000.

### En Guyane, l'agriculture vivrière dynamise l'emploi

La Guyane est le seul département français qui compte plus d'exploitations agricoles en 2010 qu'en 2000 (5 980 contre 5 320), poursuivant la tendance de la décennie précédente. Le développement de l'agriculture vivrière, concentrée à l'intérieur du pays et le long des fleuves Maroni et Oyapock, conjointement à la croissance démographique, se traduit par un accroissement des emplois agricoles. Avec l'effondrement de l'effectif des salariés non familiaux et la progression de celui des chefs et des coexploitants, les exploitants et leur famille constituent la totalité des effectifs permanents et presque 90 % de la force de travail. Saisonnier, le salariat s'intensifie : il représente aujourd'hui 10 % de la force de travail contre 3 % en 2000 et 3 fois plus d'emplois à temps plein.

### Les petites exploitations encore nombreuses en Guadeloupe et à La Réunion

Si la surface agricole utilisée en Guyane, sous l'impact du développement de l'acti-

vitivrière a progressé entre 2000 et 2010, celle des Antilles et de La Réunion a perdu 17 840 hectares pour atteindre 99 560 hectares en 2010. La pression foncière a fait perdre, par an, aux agriculteurs guadeloupéens presque 1 000 hectares et aux agriculteurs martiniquais 710 hectares. 31 768 hectares et 24 975 hectares restent cultivés à la Guadeloupe et à la Martinique. À La Réunion, la SAU se stabiliserait autour de 42 810 hectares, 880 hectares de moins qu'en 2000. Partout, la surface moyenne par exploitation progresse en 2010 par rapport à 2000. Elle atteint 7,6 hectares en Martinique (+ 3,6 hectares), 5,6 hectares à La Réunion (+ 0,9 hectare) et 4,0 hectares à la Guadeloupe (+ 0,6 hectare). Ce mouvement s'accompagne d'une concentration des terres aux dépens des petites unités. Les disparitions sont importantes aux Antilles pour celles de moins de 1 hectare et à La Réunion pour celles de 2 à 5 hectares.

Cependant la Guadeloupe et La Réunion se caractérisent encore par une part importante de petites unités : respectivement 44 % et 40 % des exploitations ont moins de 2 hectares. La Martinique revendique la part la plus faible de petites unités : 29 % ont moins de 2 hectares.

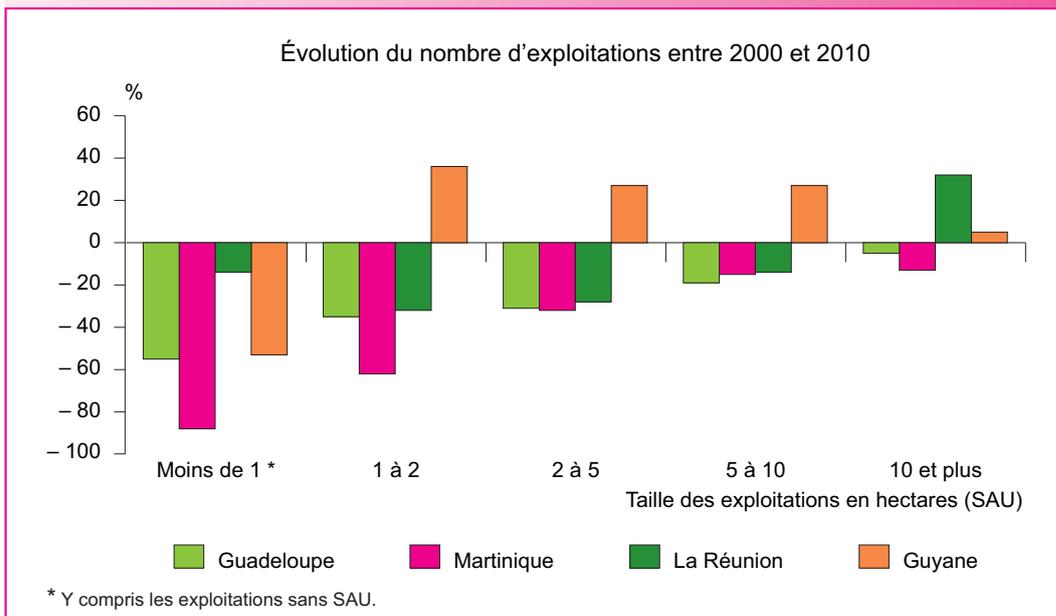
■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales.

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010.

■ Sur internet par commune : cartographie interactive données de cadrage données détaillées.

Suivez l'actualité du recensement sur : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

### Une restructuration aux dépens des exploitations de moins de 2 hectares aux Antilles



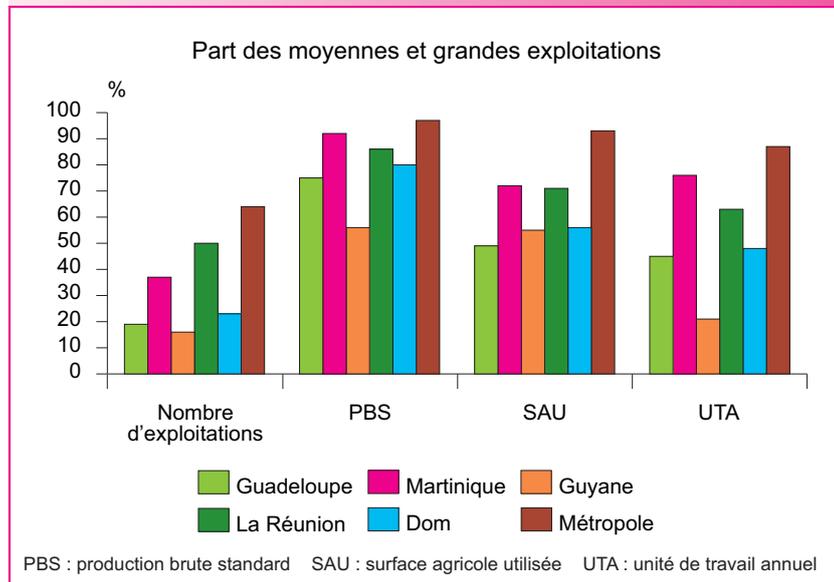
Source : Agreste - Recensements agricoles

### Le potentiel économique se concentre dans les exploitations moyennes et grandes

Aux Antilles et à La Réunion, les moyennes et grandes unités concentrent un peu moins des 9 dixièmes du potentiel économique global de l'ensemble des exploitations ; elles mettent en valeur les 2/3 des surfaces cultivées en occupant les 3/5 de la force de travail. Une exploitation sur 2 à La Réunion et 2 sur 5 à la Martinique se situent dans cette catégorie ; elles mettent en valeur 70 % de la SAU et apportent 90 % du potentiel économi-

que agricole de leur territoire respectif. À la Guadeloupe, la part des unités moyennes et grandes est plus modeste, 20 % du total qui regroupe 50 % de la SAU et 45 % de la force de travail pour un potentiel économique qui n'atteint que 75 %. En Guyane, l'importance tant numérique qu'économique des moyennes ou grandes exploitations est plus faible : 16 % des exploitations occupent 20 % de la main-d'œuvre sur la moitié de la superficie cultivée pour une production brute standard (PBS) dégagee légèrement supérieure à la moitié de la PBS totale.

### Le potentiel économique se concentre dans les exploitations moyennes et grandes



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Une économie toujours marquée par la banane et la canne

Avec la banane et la canne, les orientations économiques « fruits » et « grandes cultures » dominent aux Antilles et à La Réunion. À la Martinique, la banane, 70 % de la SAU des exploitations spécialisées en « fruits », lesquelles exploitent 98 % de la surface totale de banane, donne toujours un poids économique prépondérant à cette orientation. Avec la canne, « les grandes cultures » dominent à la Guadeloupe et à La Réunion. La canne occupe 70 % de la SAU de cette orientation et 90 % de la sole cannière totale

à la Guadeloupe, respectivement 90 % et 80 % à La Réunion. Le maraîchage et les légumes frais de plein champ, maintiennent ou renforcent légèrement leur poids économique. Les orientations animales spécialisées comportent peu d'exploitations et pèsent peu dans l'économie globale. En Guyane les orientations dominantes des exploitations sont plus équilibrées : en zone intérieure les « grandes cultures » surtout caractérisées par la production de tubercules et sur le littoral les « fruits ». Moins géolocalisées et moins spécialisées, les exploitations produisant à la fois des légumes et des fruits sont classées en « polyculture ».

**Mayotte : chiffres clés de l'agriculture**  
 15 700 exploitations agricoles qui regroupent 60 000 personnes soit un tiers de la population totale.  
 Un chef d'exploitation sur 2 seulement est agriculteur à titre principal.  
 Une population agricole féminine : plus de la moitié sont des femmes.  
 Une population agricole jeune : plus de la moitié a moins de 25 ans.  
 Un peu moins de 2 actifs agricoles par exploitation.  
 Une superficie moyenne faible : 0,45 hectare par exploitation ; 8 unités sur 100 cultivent plus d'un hectare.  
 Des cultures vivrières sur 92 % des 7 100 hectares cultivés.  
 L'ylang et la vanille occupent 2,4 % des surfaces.  
 Un système traditionnel de cultures associées : 84 % des surfaces hors vergers comportent au moins 2 cultures.

**Guadeloupe : parmi les actifs permanents, 75 % des personnes et 68 % de la force de travail total font partie de la famille.**

**Martinique : en 2010, le salariat permanent reste la première force de travail agricole avec un emploi à temps plein sur deux, bien qu'il ait perdu la moitié de son effectif depuis 2000. Les emplois saisonniers ont doublé. Deux exploitations sur cinq ont disparu au cours de la dernière décennie. Cette restructuration s'est surtout opérée entre 2000 et 2005.**

**La Réunion : en 2010 sur 10 actifs permanents, 5 sont exploitants et 4 autres constituent leur famille, ce qui représente presque 80 % de la force de travail totale. La diminution du nombre d'exploitations est plus modérée qu'aux Antilles (- 18 % en 10 ans).**

**Guyane : les actifs permanents sont tous exploitants et leur famille constitue la totalité des effectifs permanents et presque 90 % de la force de travail.**

### Emploi maintenu à La Réunion

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Ensemble Dom		France métropolitaine	
	2010 nombre*	Évol. 2010/00 %	2010 millier**	Évol. 2010/00 %								
Exploitations agricoles	7 852	- 35	3 307	- 59	5 983	+ 13	7 623	- 18	24 765	- 29	490	- 26
Chefs et coexploitants (personnes)	7 941	- 35	3 400	- 58	5 994	+ 12	7 872	- 16	25 207	- 28	604	- 21
Salariés permanents hors famille (personnes)	1 876	- 63	4 109	- 52	182	- 59	1 800	- 30	7 967	- 53	155	- 5
Travail agricole familial (UTA)	5 341	- 34	3 050	- 48	6 057	+ 17	9 123	- 4	23 571	- 18	533	- 26
Travail agricole total (UTA)	7 836	- 37	7 772	- 40	6 883	+ 22	11 749	- 4	34 240	- 21	751	- 22
Surface agricole utilisée (hectare)	31 768	- 24	24 975	- 22	25 133	+ 8	42 813	- 2	124 689	- 11	26 961	- 3
Exploitations ayant de la surface agricole	7 818	- 34	3 253	- 58	5 966	+ 12	7 378	- 16	24 415	- 28	481	- 26
Surface agricole moyenne*** (hectare)	4,0	+ 17	7,6	+ 89	4,2	- 4	5,6	+ 19	5,0	+ 24	55,0	+ 31

\* Dans l'unité indiquée.

\*\* Dans l'unité indiquée sauf surface agricole moyenne exprimée en nombre d'hectare.

\*\*\* Superficie moyenne y compris exploitations sans SAU.

Source : Agreste - Recensements agricoles

### Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil : 10 ares d'une culture spécialisée (canne à sucre, banane, cultures sous abris, etc.) ou supérieur à 1 vache, 200 poulets, etc ;
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène, ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune, présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet. Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des CUMA. Il est alors compté en temps de travail.

**L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ **Les surfaces agricoles** et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009.

La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros (soit environ 6 ha de canne ou 1,5 ha de banane), en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en **unité de gros bétail (UGB)** permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'espèces ou de catégories différentes.